

**PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE (UNIQUEMENT DES
PHOTOCOPIES : ne pas joindre de documents originaux)**

Vous devez constituer obligatoirement :

- 1 dossier complet pour les archives de **Strasbourg**
- autant de dossiers complets que de **Facultés postulées** (y compris si vous choisissez Strasbourg) et classées (un seul dossier pour les candidats au titre de la coopération)

Nota 1 : Les candidats apatrides, réfugiés politiques ou bénéficiaires de la protection subsidiaire justifiant de leur statut en France, se reporteront au point D

Nota 2 : Laissez vos documents libres : pas d'agrafe, pas de trombone, pas d'attache pour papier, pas collage de ruban adhésif (type "scotch"), pas d'élastique, pas d'enveloppe en plus de la pochette plastique, etc...

A) Documents à joindre par tous les candidats dans chaque dossier

A Veuillez respecter l'ordre de présentation ci-après pour **chacun** de vos dossiers photocopiés :

1 pochette plastique transparente ouverte sur le côté dans laquelle vous insérerez dans l'ordre suivant de présentation :

- **1 coupon-réponse** par dossier y compris pour ceux qui résident en France (validité à partir de 2018) à acheter dans le bureau de poste le plus proche de votre domicile **en France ou à l'étranger**, sauf si vous ne pouvez pas vous en procurer parce qu'il n'est pas en vente
 - **puis les pages 1 et 2 d'Etat civil du dossier N°2** dûment remplies et signées
 - puis les documents suivants selon le cas, précisés aux points 1 à 23 ci-dessous.
- 1** ■ **l'attestation de connaissance de la langue française** délivrée par l'organisme compétent. Le **niveau B2** au minimum est exigé. Ou, pour les établissements dispensant **tous** les cours de médecine/pharmacie en langue française, joindre **l'Annexe 2E** complétée et signée par le Doyen de votre faculté.
 - 2** ■ photocopie lisible de la(des) pièce(s) d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité) avec traduction en français
 - 3** ■ certificat de nationalité ou tout document officiel attestant la nationalité, l'un ou l'autre datant de moins de 6 mois au 1er avril 2018 (traduction en français le cas échéant). Si **double** nationalité, veuillez joindre la photocopie des **deux** passeports / pièces d'identité et l'indiquer dans **l'Annexe 1F**.
 - 3A** ■ attestation sur l'honneur de nationalité selon le modèle de **l'Annexe 1F**
 - 4** ■ attestation sur l'honneur d'éventuelle(s) inscription(s) précédente(s) dans un cycle spécialisé en France établie de façon manuscrite et signée selon le modèle de **l'Annexe 1C**
 - 5** ■ photocopie certifiée conforme à l'original (a) du relevé détaillé du cursus de formation spécialisée effectué à ce jour, établi par l'organisme compétent du pays où cette formation a été accomplie, selon le modèle de **l'Annexe 1D** (obligatoire pour DFMS ; vivement recommandée pour DFMSA)
 - 6** ■ photocopie certifiée conforme à l'original (a) de la traduction en français du relevé 5 (1)
 - 7A** ■ **lettre personnelle de motivation rédigée à la main** et de façon lisible sur papier libre [adressée à "M. le coordonnateur"] faisant apparaître votre **projet professionnel**, vos objectifs en terme de formation ou de complément de formation ainsi que l'acquisition d'éventuelles techniques et l'intérêt de la formation postulée pour le développement des structures de santé du pays d'origine au candidat ou du pays où il exercera. **Cette lettre peut être différente selon les facultés postulées** et doit être rangée dans la bonne chemise plastique comportant le nom de la faculté destinataire.
 - 7B** ■ un **curriculum vitae** détaillé à rédiger à l'ordinateur sur papier libre selon **le modèle de l'Annexe 1H**.
 - 7C** ■ joindre le **résumé en français** de votre thèse et le cas échéant de votre mémoire de spécialité et/ou de votre principale publication (avec copie du tiré-à-part / **Pas de CD** ou de clef USB, ni la thèse en entier).
 - 8A** ■ photocopie certifiée conforme (a) du **diplôme (ou titre)** de docteur en **médecine** ou en **pharmacie**
 - 8B** ■ photocopie certifiée conforme (a) de la traduction en français (1) du diplôme (ou titre) de docteur en médecine ou en pharmacie
 - 9** ■ **attestation de scolarité** et/ou **d'activité** en 2016-2017 et 2017-2018 : compléter **l'Annexe 1G**

B) En complément**B.1- Si vous postulez un DFMS**

- 10** photocopie certifiée conforme (a) de l'attestation officielle de **l'autorisation d'exercice** de la profession de médecin ou de pharmacien délivrée par les autorités compétentes du pays d'origine ou du pays d'obtention du diplôme ou du titre
- 11** photocopie de la traduction en français (1) de cette autorisation d'exercice.
- 12A** la photocopie du certificat de scolarité pour **l'année 2017-2018** délivré par l'organisme du pays dans lequel vous préparez votre spécialisation. En l'absence de ce certificat votre candidature sera refusée.
- 12B** traduction **originale** en français(1) du certificat de scolarité 2017-2018.
- 12C** la photocopie du certificat de scolarité pour toute inscription dans une **université française** pour 2017-2018
- 13** **relevé détaillé** des semestres de stage de spécialisation effectués au 15 janvier 2018 : cf. **Annexe 1E**

(a) si la certification conforme ne peut être faite par un organisme officiel, vous devrez la faire vous-même « sur l'honneur »

ANNEXE 2A - suite

B.2. - Si vous postulez un DFMSA

- 14 photocopie certifiée conforme (a) du diplôme (ou titre) de **spécialiste en médecine ou en pharmacie**
- 15 photocopie certifiée conforme (a) de la traduction en français (1) du diplôme(ou titre) de spécialiste
- 16 photocopie certifiée conforme (a) de l'attestation officielle de l'**autorisation d'exercice de la spécialité** délivrée par les autorités compétentes du pays d'origine ou de résidence ou du pays d'obtention du diplôme
- 17 photocopie de la traduction en français (1) de cette autorisation d'exercice de la spécialité.
- 17B photocopie du certificat de scolarité pour toute inscription dans une **université française ou à l'étranger** pour 2017-2018

B.3 - Si vous avez été inscrit(e) dans une université en France

- 18 un certificat de scolarité **pour chaque année d'études passées en France** délivré par l'**université** auprès de laquelle vous êtes (ou avez été) régulièrement inscrit(e) en précisant l'année universitaire et le(s) diplôme(s) postulé(s)
- 19 photocopie certifiée conforme (a) de l'attestation de réussite pour **chaque** diplôme obtenu en France.

C. Si vous êtes sélectionné(e) dans le cadre d'une coopération avec une Faculté française

- 20 document justifiant de la mise à votre disposition d'un poste rémunéré, signé par le doyen de la faculté de médecine française, le coordonnateur local français de la spécialité et le directeur du centre hospitalier universitaire ou de l'établissement de santé d'accueil en France qui complèteront l'**Annexe 1B**

D. Pour les candidats apatrides, réfugiés politiques ou bénéficiaires de la protection subsidiaire

- 21 une pièce officielle justifiant de leur statut en France
- 22 à défaut des pièces 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, tout document ou **attestation sur l'honneur** à rédiger en français (ou avec une traduction en français)
- 23 les justificatifs 18 et 19 pour ceux ayant déjà pris une inscription en AFS ou AFSA en France

(1) Les documents écrits en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur agréé auprès des tribunaux français ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un Etat membre de l'union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Chaque exemplaire complet du dossier **photocopié** est placé sous pochette plastique transparente. **Tous** les dossiers sont à transmettre en **un seul envoi pour parvenir à Strasbourg au plus tard le 15 avril 2018** :

- par **vous-même** (sans passer par les services français de l'ambassade ou du consulat), en envoi **affranchi avec des timbres** (nous ne délivrerons pas d'accusé de réception) ou par un organisme d'envoi express
 - à l'UNIVERSITE DE STRASBOURG – Faculté de Médecine – Bureau des DFMS / DFMSA –
- ➡ 4 rue Kirschleger – 67085 STRASBOURG CEDEX / FRANCE

ANNEXES AU DOSSIER N°2 DE CANDIDATURE DFMS ou DFMSA

- **Annexe 2A** : Liste et ordre des pièces à joindre au dossier de candidature
- **Annexe 2B** : Instructions pour compléter le dossier N°2
- **Annexe 1B** : Attestation d'inscription dans le cadre d'un accord de coopération
- **Annexe 1C** : Attestation sur l'honneur pour les études effectuées (ou en cours) en France
- **Annexe 1D-DFMS** : Accord des autorités locales pour le séjour en France pour les DFMS
Durée de la formation hospitalière pour la spécialité postulée
- **Annexe 1D-DFMSA** : Relevé détaillé du cursus de spécialité pour les postulants au DFMSA
- **Annexe 1E** : Relevé détaillé des semestres hospitaliers accomplis par le(la) candidat(e)
- **Annexe 1F** : Attestation sur l'honneur de nationalité ou de double nationalité
- **Annexe 1G** : Attestation sur l'honneur de scolarité ou d'activité en 2016-2017 et 2017-2018
- **Annexe 1H** : Présentation du *curriculum vitae* détaillé
- **Annexes 1I - 1ère partie et 1J - 2ème partie** : Codification des DFMS et DFMSA et places ouvertes
- **Annexe 1J** : Code des pays, des nationalités et des SCAC / Service culturel français à l'étranger
- **Annexe 1K** : Code des Facultés de Médecine ou de Pharmacie en France
- **Annexes 2D-A + 2D-B + 2D-C + 2D-D** : Liste des postes par spécialité et par Faculté (2018-2019)
- **Annexe 2E** : Attestation du suivi des études en médecine/pharmacie en langue française